

EXTRAITS DIVERS.

Louis-Philippe, dit un journal, pour se rendre aux Invalides, le jour des funérailles de Napoléon, est parti presque incognito des Tuileries dans une voiture très simple; il est arrivé à l'hôtel par la rue de Valenciennes et en est reparti de la même manière en passant par la rue des Saints-Pères et le pont qui fait suite à cette rue. La sacristie des Invalides avait été décorée pour le recevoir, de telle sorte qu'on n'a pas vu, même dans l'intérieur de l'église, à quelle heure il est arrivé ni à quel moment il est parti.

On lit dans le Toulonnais: L'amiral Duperré a déclaré à la tribune que la flotte ne resterait pas sans emploi. D'un autre côté, on assure que le consul général de France à Tanger a reçu une insulte grave et que son consulat, protégé par le pavillon français, a été isolé. Enfin, M. l'amiral Hugon a, dit-on, reçu l'ordre de tenir une division des vaisseaux placés sous ses ordres prête à partir au premier signal. Toutes ces circonstances ont fait accroître le bruit que le gouvernement français allait exiger des réparations solennelles et positives de l'empereur de Maroc, ou bien tirer une vengeance sévère de toutes les insultes et des mauvais procédés dont nous avons eu à souffrir dans ce pays. Nos dix vaisseaux, auxquels on ajouta deux paquebots armés en guerre, auront peut-être l'occasion d'essayer leurs canons à la Paixhans sur les murs de Tanger, Salé, Mogador, et de ruiner le commerce important que font les Anglais sur cette côte, comme ils ont fait pour nos comptoirs de la côte de Syrie. Reste à savoir si le ministère ira aussi loin qu'on le dit. Ses antécédents nous font penser qu'il s'arrêtera à la première note de lord Palmerston.

On a ressenti à Bellefleur, dans la nuit du 9 au 10 décembre, une assez violente secousse de tremblement de terre, qui cependant n'a causé aucun dégât. Cette même secousse a été éprouvée dans diverses communes des bords du Rhône. Il est à remarquer que toutes les contrées subalpines sont soumises depuis une quinzaine d'années à de fréquentes secousses de ce genre. (Courrier de Lyon.)

Une remarquable solennité a eu lieu il y a quelques jours à l'hôtel Castellane, rue du Faubourg-Saint-Honoré. A midi, un assez grand nombre de dames se trouvaient réunies dans la belle galerie du rez-de-chaussée, qui conduit des salons à la salle de spectacle. Un splendide déjeuner fut servi. Il n'y avait qu'un seul homme dans l'assemblée: le maître de la maison.

Après le repas, M. de Castellane dit à ses convives: Vous voilà installés; vous êtes chez vous, et vous pouvez vous occuper à loisir de l'important sujet de votre réunion. Peut-être s'imaginera-t-on qu'il s'agissait d'une répétition dramatique, mais c'était bien autre chose! Il s'agissait de fonder une académie de femmes. Quarante fauteuils avaient été préparés; tout était en ordre, la séance fut ouverte. Il fallait d'abord nommer le bureau, c'est-à-dire la présidente et les secrétaires. En attendant l'élection, selon l'usage, la présidence appartenait à la doyenne d'âge.

On appela la doyenne, — personne ne répondit. Les secrétaires provisoires, toujours selon l'usage, devaient être les deux personnes les plus jeunes de l'assemblée. On appela les candidates au secrétariat: — toutes ces dames se levèrent comme un seul homme. L'académie féminine faillit se dissoudre sur ce double incident. Mais la régularité ayant été sacrifiée à la coquetterie, la séance continua. La présidente et les secrétaires furent élues, non sans peine et surtout non sans paroles. — Aujourd'hui, tout est réglé, et l'hôtel Castellane, après avoir fait concurrence au Théâtre-Français et au Gymnase-Dramatique vient d'entrer en lutte avec l'Institut. (Figaro.)

Voici, sur les amusements d'hiver en Chine, quelques détails curieux: Van Braam, qui a fait partie de l'expédition hollandaise à Canton, peu de temps après l'ambassade de lord Macartney, nous donne sur les amusements de l'empereur de la Chine et de sa cour, durant les hivers rigoureux à Pékin, les détails suivants: L'empereur s'est montré dans une espèce de traîneau, supporté par quatre figures de dragons. Cette machine était mise en mouvement par plusieurs mandarins, les uns tirant par derrière les autres poussant par devant. Les quatre ministres d'état se faisaient aussi traîner sur la place dans leurs traîneaux, par des mandarins d'une classe inférieure.

Venaient ensuite de grandes troupes d'officiers civils et militaires, les uns en traîneaux, les autres avec des patins; d'autres jouaient à la balle avec les pieds; celui qui relevait la balle était récompensé par l'empereur, ou suspendait ensuite la balle à une espèce d'arche et plusieurs mandarins lui tiraient des flèches en courant avec des patins sous l'arche. Leurs patins étaient coupés court sous le talon et la partie de devant était contournée à angle droit. Ces patins sont plus dans l'esprit des tartares que dans ceux des Chinois, dont les habitudes sont plus efféminées et plus sédentaires. (Courier.)

Un gros Anglais à la figure rubiconde, entré dans la matinée d'hier chez un marchand de vin voisin du Palais-Royal, rue Saint-Honoré, 248, s'était confortablement installé le dos au feu et le ventre à table, et s'était fait successivement servir une foule de mets et de bouteilles. La carte notait à une somme honnête, et le garçon en avait déjà réclamé par trois fois le paiement, lorsque le marchand de vin, craignant que l'étranger n'eût pas bien compris ce qu'on réclamait de lui, se leva de son comptoir pour lui expliquer qu'il s'agissait de solder le prix de l'effrayante consommation qu'il venait de faire. — Je sais bien ce que vous me demandez, répondit en assez passable français et sans se troubler le moins du monde l'Anglais; mais je ne vous paierai pas; je n'ai pas d'argent; ainsi vous pouvez demeurer paisible et ne laissez pas venir des gens qui vous aient mangé comme un ogre et bu comme vingt tambours, répondit le marchand de vin; mais cela ne s'arrange pas ainsi dans notre pays, et je vais de pas réquerir la garde. — Faites, faites, boutiquier, dit l'Anglais; et s'étendant commodément sur sa chaise, il attendit le résultat de la menace sans paraître s'en inquiéter; mais quand, sur la réquisition du marchand de vin, des gardes municipaux du poste du Château-d'Eau se présentèrent, sortant tout-à-coup de son calme réel ou simulé, l'Anglais opposa une vive résistance aux gardes municipaux qui le sommaient de les suivre au poste, les appela lâches Français! se répandit en injures contre les marchands et la population de Paris et ne fit référence à ces vociférations qu'à l'occasion de sa fuite rétrogradée sur lui la porte du violon.

Cette scène, qui se passait entre 5 et 6 heures du soir sur ce point si fréquenté, avait, on le pense bien,

occasionné en rassemblement considérable. Interrogé ce matin par le commissaire de police, l'Anglais arrêté a déclaré se nommer Moore Young. Il a prétendu n'être arrivé de Londres que le matin même et qu'il traversait Paris pour se rendre en Italie près de sa femme. Cet individu a été provisoirement écroué sous la prévention d'escroquerie et de tapage injurieux. (Gazette des Tribunaux.)

Voici l'extrait d'une lettre d'Alexandrie, du 26 novembre: Le 8 courant, M. Cochelet a présenté au pacha les officiers français. A la fin de l'audience, Mehemet lui a déclaré, en présence de l'assemblée, que la France était l'unique cause de l'état désastreux dans lequel se trouvaient ses affaires. M. Cochelet essaya de le calmer; mais le pacha, tout haut, en jouant au tric-trac avec Moharem-bey, répondit: "Il me fallait on la guerre ou la paix."

Le 11 Mehemet-Ali déclara confidentiellement à un de ses amis les plus dévoués, qu'il avait résolu, en dépit de la France, de se jeter dans les bras de l'Angleterre, et que, bientôt il demanderait une suspension des hostilités à l'amiral Stopford et s'en porterait à lord Palmerston du soin de prendre les arrangements nécessaires avec les autres puissances. M. Walewski, informé de ce dessein, se rendit auprès d'Artimbey et lui demanda si le pacha avait parlé sérieusement.

Artim-bey donna une réponse évasive, et, le lendemain, le parti français s'empressa de démentir le fait. Il est certain néanmoins que M. Walewski a dit au pacha que sa résolution allumerait une guerre en Europe et que le pacha lui a répondu: "Que voulez-vous, je suis vieux, et il faut que je songe à mes enfants."

(Correspondance du Malta-Times.) — On apprend qu'il vient de paraître à la librairie d'Adrien Leclère et compagnie un nouvel opuscule du R. P. de Gérards sur la mort prématurée de la princesse Borghèse. — L'hôtel royal des Invalides vient de recevoir de la chambre des pairs, pour être consacrés au tombeau de Napoléon, les quarante-huit drapeaux et étendards qui faisaient partie de ceux pris à Austerlitz et qui furent envoyés au sénat. Depuis 1832, ils décoraient la salle des séances.

Un journal anglais rapporte le fait assez curieux que voici: Il y a cinq mois, une vache s'était abattue, un vétérinaire appelé pour la soigner, a déclaré l'opération nécessaire. Cette opération a eu lieu, et l'habile vétérinaire est parvenu heureusement à remplacer par une jambe de bois celle que l'animal avait perdue. Cette vache, depuis l'opération, a continué à donner du lait.

S. M. l'empereur de Russie vient d'accorder à la maison de commerce C. Charpentier et Jules de la Chapelle, Français établis à Riga (Russie) un privilège de dix années pour une double ligne de bateaux à vapeur entre St-Petersbourg et Riga, et entre Riga, Stettin et Lubek; cette entreprise importante aura lieu au printemps prochain et promet un immense succès.

On a remarqué que le discours de la reine d'Angleterre gardait un silence absolu à l'égard de la France, et l'impression défavorable qui en est résultée a fait baisser les fonds à Paris. Il ne s'était passé rien de remarquable en France, si ce n'est que le système des fortifications continues paraissait devoir être abandonné pour le présent, et un journal annonce qu'on va se borner à élever des forts détachés.

Plusieurs journaux avaient été saisis à Paris pour avoir publié des fragments de lettres dites avoir été écrites par Louis-Philippe, dont les originaux étaient, dit-on, entre les mains de M. de Larochejaquelein. D'après ces lettres il paraîtrait que Louis Philippe se serait engagé envers l'Angleterre à abandonner Alger; que c'était lui et non le général Paskevitch qui étouffa la révolution de Pologne, et qu'il désirait l'érection de fortifications autour de Paris, pour être en état d'écraser toute tentative d'insurrection dans Paris, et détruire la liberté de la presse. On donne à entendre que les journaux saisis vont être poursuivis pour faux et attaque contre le roi.

On dit qu'à l'occasion du baptême de la princesse nouvellement née, le vicomte Melbourne sera créé marquis, et lord Palmerston comte. La langue anglaise vient d'être substituée à la française dans les cours de justice de St. Lucie, ancienne colonie française conquise par les anglais. L'île est, dit-on, dans l'état le plus misérable. M. Buckingham, qui visita le Canada l'été dernier, donnait des lectures à Londres, sur l'Amérique et les américains.

Les journaux anglais signalent le bruit d'un accident déplorable arrivé à Whittlesly Moore. La glasse s'était rompue et cent personnes s'étaient noyées.

DES PLACES! DES PLACES!! DES PLACES!!! QUI EN VEUT, DES PLACES?..... IL Y EN A POUR TOUT LE MONDE!..... A la veille des élections, la "gazette du gouvernement", comme on appelle à Montréal le "Vrai-Canadien", sonne à la carée des places, et convie "le peuple"..... oui, tout le peuple..... à ce banquet délicieux. Son Excellence, à l'aide de son conseil spécial, a fait si bonne provision de places, que "chaque paroisse, chaque famille, chaque individu même" [jusqu'au plus ignorant de ces "ignorants canadiens" sur les croix desquels on a glissé officiellement] "peut y prétendre." Si vous avez quelque doute à cet égard, lisez le "Vrai-Canadien" du 23 du courant, et vite préparez chacun votre placet, ou votre application, comme dirait le journal français du gouvernement.

"Autrefois on se plaignait fortement, et avec justice," dit-il, "de la manière dont le gouvernement disposait des offices"..... "Il y en avait peu, et ils étaient donnés à des individus qui demeuraient dans les villes, et qui pour la plupart étaient nés en Europe"..... Mais désormais "il y en aura beaucoup plus que ci-devant," et "l'homme de la campagne, même le plus éloigné," trouvera à sa porte l'officier du gouvernement"..... "Il le connaîtra et en sera connu. Cet officier sera peut-être son notaire, son médecin, son marchand, son parent même;" et il va sans dire que moyennant sa soumission aux ordres de cet officier, et la rétribution qu'il lui paiera comme tel, le notaire le tiendra quitte envers lui pour ses actes, le médecin pour ses visites, le marchand pour ses marchandises, et le parent pour ses bons offices"..... Ainsi, quand même les officiers publics seraient un peu mieux rétribués, les habitants de cette province y gagneraient encore et sous plus d'un rapport. Mais il est évident qu'on n'augmentera pas les charges publiques en raison du nombre de pareils officiers: car, comme le séjour des villes

"est plus dispendieux, les officiers publics y résident, et doivent être rétribués à proportion. Il s'ensuit que pour un seul officier résidant en ville qui reçoit £500 de salaire, on pourra s'en procurer cinq à la campagne. Ces derniers se croient "bien payés, et, proportion gardée, le seront en effet,"... sans autre rétribution pour les services qu'ils rendront au peuple en qualité de notaires, médecins, marchands, etc.?"..... "Le peuple goûtera sans doute" un changement si "judicieux"; pour ne pas le goûter, il faudrait, en effet, qu'il eût aussi peu de jugement que le ferait supposer la manière dont on le traite depuis quelque temps; il semble, d'après le traitement qu'on lui fait éprouver, qu'on aurait dû le mettre aux loges, s'il n'y avait eu d'assez grandes.

"Sous un point de vue politique" (ajoute le journal officiel à son tour) "il y a une autre conséquence à déduire de cet état de choses. C'est que désormais les officiers du gouvernement seront les amis des braves campagnards, leurs voisins et leurs égaux," comme ils le sont aux Etats-Unis pendant les élections seulement, quoiqu'il en soit, pour la plupart, ne soient pas, comme aux Etats-Unis, à la disposition des "braves campagnards," mais de l'exécutif, qui les réserve à "ses vrais amis," si l'on en croit le "Vrai-Canadien"; et ses amis à lui, pourraient bien n'être pas tous des "amis des braves campagnards," ou du moins ceux-ci n'être pas tous flattés d'avoir pour "leurs voisins et leurs égaux" des officiers du gouvernement dont la charge sera de les taxer, de percevoir les taxes, et à défaut de paiement de saisir et vendre leurs effets, ou de les conduire et détenir eux-mêmes en prison.

"Par suite des dépenses que feront" les officiers du gouvernement, "ils rendront ce qu'ils auront reçu" de sorte qu'en quelque grand nombre qu'ils soient, ils vivront aux dépens du peuple sans que le peuple s'en ressente. "En un mot, ce sera le peuple qui régnera le peuple;" c'est à dire... (car la phrase officielle est tant soit peu ambiguë) et à besoin de quelque explication)... c'est à dire qu'il y aura deux peuples; un peuple régissant, et un peuple régi; un peuple payant, et un peuple payé; un peuple d'hommes en place, nommés par un gouvernement en dehors de ce qu'on nomme vulgairement le peuple, et ce même peuple vulgaire aux dépens duquel vivra le premier. C'est ce qu'en langage whig-libéral on entend par le mot self-government, que le journal officiel français traduit par "le peuple régissant le peuple," au lieu de "un peuple en régissant un autre."

Mais de qui se composera ce peuple régissant, nommé par l'exécutif, et payé par l'autre peuple? Il importera peu s'il sera d'origine anglaise ou française, s'il sera né en Europe ou en Amérique, s'il sera descendu de Noé du côté de Sem, de Cham ou de Japhet, s'il s'appellera Tory ou Whig, monarchiste ou démocrate, conservateur ou réformiste: le principal, pour le peuple régi et payant, sera de savoir quelle sera la mission du peuple régissant et payé, de qui et à quelles conditions il la recevra et la tiendra. Or, écoutons à ce sujet la "gazette du gouvernement."

"Il faut se souvenir" (dit-elle) "qu'il doit y avoir vingt arrondissements, dans chacun desquels il y aura à distribuer, dans les campagnes s'entend, les charges suivantes, savoir: de warden ou chef d'arrondissement, de juges, de greffiers des cours civiles, de greffiers des cours criminelles, de scribes, de leurs députés, d'huissiers, de crieurs et de gardiens des maisons de justice, de délégués du procureur-général (district attorneys), de trésoriers, de juges à paix salariés, de voyers, et enfin de régistres et de leurs députés. Toutes ces places, sans compter d'autres, sont ou seront à la disposition de l'exécutif, et chaque paroisse, chaque famille, chaque individu même peut y prétendre."

C'est à dire: "chaque individu peut prétendre," dans les campagnes s'entend, à exercer envers les "braves campagnards," par délégation de l'exécutif, les fonctions de procureur-général, de juge, de greffier, de scribe, de geôlier, d'huissier, de crieur, etc., etc., ce qui sera sans doute fort agréable à ceux qui rempliront ces diverses fonctions, mais qui ne le sera peut-être pas autant aux "braves campagnards," dont ils seront "les amis, les voisins et les égaux."

l'union n'était pas proclamée à cette époque, le gouverneur-général devait soumettre à la considération du conseil spécial la question de savoir à quelle époque elle serait proclamée. M. Labouchère annonça pour un jour prochain la proposition d'égaliser les droits sur les rhums des Indes Orientales et Occidentales, en les fixant à 9 schelings le gallon. Lord John Russell, répondant à une interpellation de M. Hume, dit que Mehemet-Ali devait avoir l'hérité du pachalik d'Egypte, et que la Syrie devait être évacuée par Ibrahim et ses troupes.

Le même jour, dans la soirée, le bill de lord Stanley, sur l'enregistrement des électeurs d'Irlande, revint sur le tapis, et après une discussion animée, l'introduction en fut permise à une majorité de 261 voix contre 71. Le Liverpool Mail dit que les ministres en rient à demi, mais n'osèrent pas voter contre.

La princesse royale d'Angleterre devait être baptisée sous les noms d'Alaïde (celui de la reine douairière) Victoire (celui de sa mère) Louise (celui de la reine des Belges.) Notre correspondant de Londres écrit sous la date du 3 février:

"On dit, dans les cercles de la cour, qu'il n'y a aucun doute que S. M. n'augmente sa famille avant l'expiration d'une année depuis la naissance de la princesse royale. L'équitation et autres exercices actifs lui sont de nouveau défendus, les promenades en carrosse sont seules à l'ordre du jour."

Le paquebot à vapeur le Président, après avoir subi des réparations, devait reprendre son service le 10 février; il est probablement, à l'heure qu'il est, à New-York. Le Caledonia s'est rendu de Boston à Liverpool en 13 jours.

Partout en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, l'hiver a été d'une rigueur extrême, et les conséquences ont été des plus déplorable pour les classes indigentes. Beaucoup de personnes sont mortes de froid et de faim dans les rues de Londres. A ces malheurs sont venues s'ajouter de grandes inondations produites par la fonte des neiges.

Le bateau à vapeur le Thames, navigant entre Londres et Dublin, s'est perdu le 3 février, et sur soixante et cinq passagers, on n'a pu en sauver que quatre.

Le bruit courait à Londres, le 3 février, que les chinois avaient repris Chusan et brûlé deux vaisseaux anglais. M. Simpson, gouverneur du territoire de la Baie d'Hudson, a été créé chevalier. M. Featherstonhaugh venait d'avoir une entrevue avec le ministre des colonies.

Le Moniteur annonce officiellement que Mehemet-Ali avait restitué la flotte turque, et qu'un bateau à vapeur était parti de Constantinople avec un firman impérial conférant à Mehemet-Ali l'hérité du pachalik d'Egypte.

Il y a eu des troubles graves dans plusieurs cantons de la Suisse, et les moines y ayant pris part, les convents ont été supprimés dans le canton d'Argovie.

On a remarqué que le discours de la reine d'Angleterre gardait un silence absolu à l'égard de la France, et l'impression défavorable qui en est résultée a fait baisser les fonds à Paris. Il ne s'était passé rien de remarquable en France, si ce n'est que le système des fortifications continues paraissait devoir être abandonné pour le présent, et un journal annonce qu'on va se borner à élever des forts détachés.

Plusieurs journaux avaient été saisis à Paris pour avoir publié des fragments de lettres dites avoir été écrites par Louis-Philippe, dont les originaux étaient, dit-on, entre les mains de M. de Larochejaquelein. D'après ces lettres il paraîtrait que Louis Philippe se serait engagé envers l'Angleterre à abandonner Alger; que c'était lui et non le général Paskevitch qui étouffa la révolution de Pologne, et qu'il désirait l'érection de fortifications autour de Paris, pour être en état d'écraser toute tentative d'insurrection dans Paris, et détruire la liberté de la presse. On donne à entendre que les journaux saisis vont être poursuivis pour faux et attaque contre le roi.

On dit qu'à l'occasion du baptême de la princesse nouvellement née, le vicomte Melbourne sera créé marquis, et lord Palmerston comte. La langue anglaise vient d'être substituée à la française dans les cours de justice de St. Lucie, ancienne colonie française conquise par les anglais. L'île est, dit-on, dans l'état le plus misérable. M. Buckingham, qui visita le Canada l'été dernier, donnait des lectures à Londres, sur l'Amérique et les américains.

Les journaux anglais signalent le bruit d'un accident déplorable arrivé à Whittlesly Moore. La glasse s'était rompue et cent personnes s'étaient noyées.

DES PLACES! DES PLACES!! DES PLACES!!! QUI EN VEUT, DES PLACES?..... IL Y EN A POUR TOUT LE MONDE!..... A la veille des élections, la "gazette du gouvernement", comme on appelle à Montréal le "Vrai-Canadien", sonne à la carée des places, et convie "le peuple"..... oui, tout le peuple..... à ce banquet délicieux. Son Excellence, à l'aide de son conseil spécial, a fait si bonne provision de places, que "chaque paroisse, chaque famille, chaque individu même" [jusqu'au plus ignorant de ces "ignorants canadiens" sur les croix desquels on a glissé officiellement] "peut y prétendre." Si vous avez quelque doute à cet égard, lisez le "Vrai-Canadien" du 23 du courant, et vite préparez chacun votre placet, ou votre application, comme dirait le journal français du gouvernement.

"Autrefois on se plaignait fortement, et avec justice," dit-il, "de la manière dont le gouvernement disposait des offices"..... "Il y en avait peu, et ils étaient donnés à des individus qui demeuraient dans les villes, et qui pour la plupart étaient nés en Europe"..... Mais désormais "il y en aura beaucoup plus que ci-devant," et "l'homme de la campagne, même le plus éloigné," trouvera à sa porte l'officier du gouvernement"..... "Il le connaîtra et en sera connu. Cet officier sera peut-être son notaire, son médecin, son marchand, son parent même;" et il va sans dire que moyennant sa soumission aux ordres de cet officier, et la rétribution qu'il lui paiera comme tel, le notaire le tiendra quitte envers lui pour ses actes, le médecin pour ses visites, le marchand pour ses marchandises, et le parent pour ses bons offices"..... Ainsi, quand même les officiers publics seraient un peu mieux rétribués, les habitants de cette province y gagneraient encore et sous plus d'un rapport. Mais il est évident qu'on n'augmentera pas les charges publiques en raison du nombre de pareils officiers: car, comme le séjour des villes

"est plus dispendieux, les officiers publics y résident, et doivent être rétribués à proportion. Il s'ensuit que pour un seul officier résidant en ville qui reçoit £500 de salaire, on pourra s'en procurer cinq à la campagne. Ces derniers se croient "bien payés, et, proportion gardée, le seront en effet,"... sans autre rétribution pour les services qu'ils rendront au peuple en qualité de notaires, médecins, marchands, etc.?"..... "Le peuple goûtera sans doute" un changement si "judicieux"; pour ne pas le goûter, il faudrait, en effet, qu'il eût aussi peu de jugement que le ferait supposer la manière dont on le traite depuis quelque temps; il semble, d'après le traitement qu'on lui fait éprouver, qu'on aurait dû le mettre aux loges, s'il n'y avait eu d'assez grandes.

"Sous un point de vue politique" (ajoute le journal officiel à son tour) "il y a une autre conséquence à déduire de cet état de choses. C'est que désormais les officiers du gouvernement seront les amis des braves campagnards, leurs voisins et leurs égaux," comme ils le sont aux Etats-Unis pendant les élections seulement, quoiqu'il en soit, pour la plupart, ne soient pas, comme aux Etats-Unis, à la disposition des "braves campagnards," mais de l'exécutif, qui les réserve à "ses vrais amis," si l'on en croit le "Vrai-Canadien"; et ses amis à lui, pourraient bien n'être pas tous des "amis des braves campagnards," ou du moins ceux-ci n'être pas tous flattés d'avoir pour "leurs voisins et leurs égaux" des officiers du gouvernement dont la charge sera de les taxer, de percevoir les taxes, et à défaut de paiement de saisir et vendre leurs effets, ou de les conduire et détenir eux-mêmes en prison.

"Par suite des dépenses que feront" les officiers du gouvernement, "ils rendront ce qu'ils auront reçu" de sorte qu'en quelque grand nombre qu'ils soient, ils vivront aux dépens du peuple sans que le peuple s'en ressente. "En un mot, ce sera le peuple qui régnera le peuple;" c'est à dire... (car la phrase officielle est tant soit peu ambiguë) et à besoin de quelque explication)... c'est à dire qu'il y aura deux peuples; un peuple régissant, et un peuple régi; un peuple payant, et un peuple payé; un peuple d'hommes en place, nommés par un gouvernement en dehors de ce qu'on nomme vulgairement le peuple, et ce même peuple vulgaire aux dépens duquel vivra le premier. C'est ce qu'en langage whig-libéral on entend par le mot self-government, que le journal officiel français traduit par "le peuple régissant le peuple," au lieu de "un peuple en régissant un autre."

l'union n'était pas proclamée à cette époque, le gouverneur-général devait soumettre à la considération du conseil spécial la question de savoir à quelle époque elle serait proclamée. M. Labouchère annonça pour un jour prochain la proposition d'égaliser les droits sur les rhums des Indes Orientales et Occidentales, en les fixant à 9 schelings le gallon. Lord John Russell, répondant à une interpellation de M. Hume, dit que Mehemet-Ali devait avoir l'hérité du pachalik d'Egypte, et que la Syrie devait être évacuée par Ibrahim et ses troupes.

Le même jour, dans la soirée, le bill de lord Stanley, sur l'enregistrement des électeurs d'Irlande, revint sur le tapis, et après une discussion animée, l'introduction en fut permise à une majorité de 261 voix contre 71. Le Liverpool Mail dit que les ministres en rient à demi, mais n'osèrent pas voter contre.

La princesse royale d'Angleterre devait être baptisée sous les noms d'Alaïde (celui de la reine douairière) Victoire (celui de sa mère) Louise (celui de la reine des Belges.) Notre correspondant de Londres écrit sous la date du 3 février:

"On dit, dans les cercles de la cour, qu'il n'y a aucun doute que S. M. n'augmente sa famille avant l'expiration d'une année depuis la naissance de la princesse royale. L'équitation et autres exercices actifs lui sont de nouveau défendus, les promenades en carrosse sont seules à l'ordre du jour."

Le paquebot à vapeur le Président, après avoir subi des réparations, devait reprendre son service le 10 février; il est probablement, à l'heure qu'il est, à New-York. Le Caledonia s'est rendu de Boston à Liverpool en 13 jours.

Partout en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, l'hiver a été d'une rigueur extrême, et les conséquences ont été des plus déplorable pour les classes indigentes. Beaucoup de personnes sont mortes de froid et de faim dans les rues de Londres. A ces malheurs sont venues s'ajouter de grandes inondations produites par la fonte des neiges.

Le bateau à vapeur le Thames, navigant entre Londres et Dublin, s'est perdu le 3 février, et sur soixante et cinq passagers, on n'a pu en sauver que quatre.

Le bruit courait à Londres, le 3 février, que les chinois avaient repris Chusan et brûlé deux vaisseaux anglais. M. Simpson, gouverneur du territoire de la Baie d'Hudson, a été créé chevalier. M. Featherstonhaugh venait d'avoir une entrevue avec le ministre des colonies.

Le Moniteur annonce officiellement que Mehemet-Ali avait restitué la flotte turque, et qu'un bateau à vapeur était parti de Constantinople avec un firman impérial conférant à Mehemet-Ali l'hérité du pachalik d'Egypte.

Il y a eu des troubles graves dans plusieurs cantons de la Suisse, et les moines y ayant pris part, les convents ont été supprimés dans le canton d'Argovie.

On a remarqué que le discours de la reine d'Angleterre gardait un silence absolu à l'égard de la France, et l'impression défavorable qui en est résultée a fait baisser les fonds à Paris. Il ne s'était passé rien de remarquable en France, si ce n'est que le système des fortifications continues paraissait devoir être abandonné pour le présent, et un journal annonce qu'on va se borner à élever des forts détachés.

Plusieurs journaux avaient été saisis à Paris pour avoir publié des fragments de lettres dites avoir été écrites par Louis-Philippe, dont les originaux étaient, dit-on, entre les mains de M. de Larochejaquelein. D'après ces lettres il paraîtrait que Louis Philippe se serait engagé envers l'Angleterre à abandonner Alger; que c'était lui et non le général Paskevitch qui étouffa la révolution de Pologne, et qu'il désirait l'érection de fortifications autour de Paris, pour être en état d'écraser toute tentative d'insurrection dans Paris, et détruire la liberté de la presse. On donne à entendre que les journaux saisis vont être poursuivis pour faux et attaque contre le roi.

On dit qu'à l'occasion du baptême de la princesse nouvellement née, le vicomte Melbourne sera créé marquis, et lord Palmerston comte. La langue anglaise vient d'être substituée à la française dans les cours de justice de St. Lucie, ancienne colonie française conquise par les anglais. L'île est, dit-on, dans l'état le plus misérable. M. Buckingham, qui visita le Canada l'été dernier, donnait des lectures à Londres, sur l'Amérique et les américains.

Les journaux anglais signalent le bruit d'un accident déplorable arrivé à Whittlesly Moore. La glasse s'était rompue et cent personnes s'étaient noyées.

DES PLACES! DES PLACES!! DES PLACES!!! QUI EN VEUT, DES PLACES?..... IL Y EN A POUR TOUT LE MONDE!..... A la veille des élections, la "gazette du gouvernement", comme on appelle à Montréal le "Vrai-Canadien", sonne à la carée des places, et convie "le peuple"..... oui, tout le peuple..... à ce banquet délicieux. Son Excellence, à l'aide de son conseil spécial, a fait si bonne provision de places, que "chaque paroisse, chaque famille, chaque individu même" [jusqu'au plus ignorant de ces "ignorants canadiens" sur les croix desquels on a glissé officiellement] "peut y prétendre." Si vous avez quelque doute à cet égard, lisez le "Vrai-Canadien" du 23 du courant, et vite préparez chacun votre placet, ou votre application, comme dirait le journal français du gouvernement.

"Autrefois on se plaignait fortement, et avec justice," dit-il, "de la manière dont le gouvernement disposait des offices"..... "Il y en avait peu, et ils étaient donnés à des individus qui demeuraient dans les villes, et qui pour la plupart étaient nés en Europe"..... Mais désormais "il y en aura beaucoup plus que ci-devant," et "l'homme de la campagne, même le plus éloigné," trouvera à sa porte l'officier du gouvernement"..... "Il le connaîtra et en sera connu. Cet officier sera peut-être son notaire, son médecin, son marchand, son parent même;" et il va sans dire que moyennant sa soumission aux ordres de cet officier, et la rétribution qu'il lui paiera comme tel, le notaire le tiendra quitte envers lui pour ses actes, le médecin pour ses visites, le marchand pour ses marchandises, et le parent pour ses bons offices"..... Ainsi, quand même les officiers publics seraient un peu mieux rétribués, les habitants de cette province y gagneraient encore et sous plus d'un rapport. Mais il est évident qu'on n'augmentera pas les charges publiques en raison du nombre de pareils officiers: car, comme le séjour des villes

"est plus dispendieux, les officiers publics y résident, et doivent être rétribués à proportion. Il s'ensuit que pour un seul officier résidant en ville qui reçoit £500 de salaire, on pourra s'en procurer cinq à la campagne. Ces derniers se croient "bien payés, et, proportion gardée, le seront en effet,"... sans autre rétribution pour les services qu'ils rendront au peuple en qualité de notaires, médecins, marchands, etc.?"..... "Le peuple goûtera sans doute" un changement si "judicieux"; pour ne pas le goûter, il faudrait, en effet, qu'il eût aussi peu de jugement que le ferait supposer la manière dont on le traite depuis quelque temps; il semble, d'après le traitement qu'on lui fait éprouver, qu'on aurait dû le mettre aux loges, s'il n'y avait eu d'assez grandes.

"Sous un point de vue politique" (ajoute le journal officiel à son tour) "il y a une autre conséquence à déduire de cet état de choses. C'est que désormais les officiers du gouvernement seront les amis des braves campagnards, leurs voisins et leurs égaux," comme ils le sont aux Etats-Unis pendant les élections seulement, quoiqu'il en soit, pour la plupart, ne soient pas, comme aux Etats-Unis, à la disposition des "braves campagnards," mais de l'exécutif, qui les réserve à "ses vrais amis," si l'on en croit le "Vrai-Canadien"; et ses amis à lui, pourraient bien n'être pas tous des "amis des braves campagnards," ou du moins ceux-ci n'être pas tous flattés d'avoir pour "leurs voisins et leurs égaux" des officiers du gouvernement dont la charge sera de les taxer, de percevoir les taxes, et à défaut de paiement de saisir et vendre leurs effets, ou de les conduire et détenir eux-mêmes en prison.

"Par suite des dépenses que feront" les officiers du gouvernement, "ils rendront ce qu'ils auront reçu" de sorte qu'en quelque grand nombre qu'ils soient, ils vivront aux dépens du peuple sans que le peuple s'en ressente. "En un mot, ce sera le peuple qui régnera le peuple;" c'est à dire... (car la phrase officielle est tant soit peu ambiguë) et à besoin de quelque explication)... c'est à dire qu'il y aura deux peuples; un peuple régissant, et un peuple régi; un peuple payant, et un peuple payé; un peuple d'hommes en place, nommés par un gouvernement en dehors de ce qu'on nomme vulgairement le peuple, et ce même peuple vulgaire aux dépens duquel vivra le premier. C'est ce qu'en langage whig-libéral on entend par le mot self-government, que le journal officiel français traduit par "le peuple régissant le peuple," au lieu de "un peuple en régissant un autre."

l'union n'était pas proclamée à cette époque, le gouverneur-général devait soumettre à la considération du conseil spécial la question de savoir à quelle époque elle serait proclamée. M. Labouchère annonça pour un jour prochain la proposition d'égaliser les droits sur les rhums des Indes Orientales et Occidentales, en les fixant à 9 schelings le gallon. Lord John Russell, répondant à une interpellation de M. Hume, dit que Mehemet-Ali devait avoir l'hérité du pachalik d'Egypte, et que la Syrie devait être évacuée par Ibrahim et ses troupes.

Le même jour, dans la soirée, le bill de lord Stanley, sur l'enregistrement des électeurs d'Irlande, revint sur le tapis, et après une discussion animée, l'introduction en fut permise à une majorité de 261 voix contre 71. Le Liverpool Mail dit que les ministres en rient à demi, mais n'osèrent pas voter contre.

La princesse royale d'Angleterre devait être baptisée sous les noms d'Alaïde (celui de la reine douairière) Victoire (celui de sa mère) Louise (celui de la reine des Belges.) Notre correspondant de Londres écrit sous la date du 3 février:

"On dit, dans les cercles de la cour, qu'il n'y a aucun doute que S. M. n'augmente sa famille avant l'expiration d'une année depuis la naissance de la princesse royale. L'équitation et autres exercices actifs lui sont de nouveau défendus, les promenades en carrosse sont seules à l'ordre du jour."

Le paquebot à vapeur le Président, après avoir subi des réparations, devait reprendre son service le 10 février; il est probablement, à l'heure qu'il est, à New-York. Le Caledonia s'est rendu de Boston à Liverpool en 13 jours.

Partout en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, l'hiver a été d'une rigueur extrême, et les conséquences ont été des plus déplorable pour les classes indigentes. Beaucoup de personnes sont mortes de froid et de faim dans les rues de Londres. A ces malheurs sont venues s'ajouter de grandes inondations produites par la fonte des neiges.

Le bateau à vapeur le Thames, navigant entre Londres et Dublin, s'est perdu le 3 février, et sur soixante et cinq passagers, on n'a pu en sauver que quatre.

Le bruit courait à Londres, le 3 février, que les chinois avaient repris Chusan et brûlé deux vaisseaux anglais. M. Simpson, gouverneur du territoire de la Baie d'Hudson, a été créé chevalier. M. Featherstonhaugh venait d'avoir une entrevue avec le ministre des colonies.

Le Moniteur annonce officiellement que Mehemet-Ali avait restitué la flotte turque,

